

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL

MINISTÈRE DES SPORTS

Décision du 5 juin 2018 portant désignation de membres du comité de maîtrise des risques financiers au sein du comité stratégique de maîtrise des risques des ministères chargés des affaires sociales

NOR : SSAZ1830406S

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales,

Vu le décret n° 2011-497 du 5 mai 2011 modifié relatif à la maîtrise des risques et à l'audit interne au sein des ministères chargés des affaires sociales;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 70;

Vu l'arrêté du 22 avril 2014 portant création d'un comité de maîtrise des risques financiers au sein du comité stratégique de maîtrise des risques des ministères chargés des affaires sociales;

Vu la décision du 4 septembre 2014 portant désignation des membres du comité de maîtrise des risques financiers au sein du comité stratégique de maîtrise des risques des ministères chargés des affaires sociales,

Décide:

Article 1^{er}

En modification de la décision du 4 septembre 2017 susvisée, est désigné comme membre du comité de maîtrise des risques financiers : M. Abdelghani YALOUZ, directeur général de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance, en remplacement de M. Jean-François GUILLOT, directeur général du Centre national pour le développement du sport.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité, au *Bulletin officiel* du ministère du travail, et au *Bulletin officiel* du ministère des sports.

Fait le 5 juin 2018.

La secrétaire générale,
SABINE FOURCADE